ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Importante par le Shérif Civil

—D'UNE—

Propriété Améliorée de Très Grande Valeur du Deuxième District,

Centralement Située,

Formant le Coin Sud-Ouest des rues Bourbon et Iberville

(Ilet borné par les rues Canal et Dauphine).

Edward P. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94 183 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'Ilet No 67, borné par les rues Bourbon, Canal Dauphine et Iberville, mesurant d'après un devis arrêté à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette paroisse, de la date du 26 avril 1867 quarante-deux pieds dix pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade à la rue Iberville (désormais ils forment le coin de cinquante-quatre pieds trois pouces quatre lignes) trente-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur le côté vers la rue du Canal; de là s'étendant un pied quatre pouces sur une ligne vers la dernière rue et parallèle à la rue Bourbon; de dix-huit pieds onze pouces quatre lignes à la ligne du fond presque parallèle à la rue du Canal et quarante-trois pieds huit pouces plus ou moins d'argeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° L'acquéreur doit payer comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, étant le dit montant du principal et intérêts dus et devalise sur quatre billets dans longtemps de $4 277.50 chacun ou $17 110 en tout avec 5 0/0 d'intérêt par an ou $4.277.50 de cela du 5 juillet 1908 jusqu'au paiement et un intérêt semblable sur $12 832.50 de cela du 5 juillet 1910 jusqu'au paiement, ensemble avec tous les frais et charges du procès et vente, quatre piastres des frais de l'acte de vente, les taxes sur ladite propriété (s'il y en a due) et 5 0/0 d'on rares d'avocat sur tout le montant du prêter pas d'intérêts sur les billets susmentionnés ci-dessus que ne les soient non encore arrivés à maturité de $4 277.50 décrits ci-après.

2° L'acquéreur devant assumer du montant de son enchère, le paiement du billet non encore arrivé à maturité de $4 277.50, daté du 5 juillet 1905, payable deux ans après date avec intérêt au taux de 5 0/0 par an du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement. (L'intérêt ci-dessus après la vente étant assumé par l'acquéreur.) Ledit billet étant garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété concédée avec la réclamation du demandeur, d'après un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire le 5 juillet 1905 (Livre d'hypothèques 815, folio 336)—

L'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations comme il est démontré dans l'acte de vente original et hypothécaire.

3° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) au comptant.

LOUIS KNOP,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCleskey & Reed et F. Frank W. Hart avocats pour le demandeur.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos municipaux 338 et 340 rue Bermuda, coin de l'avenue de Pélican.

People's Homestead Association vs Mlle Ida L. Tersey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 94 466—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 719, borné par les rues Léda, Roman, Prieur et Lavente Napoléon, désigné par le No deux vingt, sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 1er mai 1897, et annexé à un acte passé pardevant E. J. Barrett, notaire le 10 janvier 1898; d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds, six pouces et cinq lignes de face sur la rue Léda par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et forme le coin des rues Léda et Roman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 19 20

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P.O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN,

I. B. Rennyson.

—o—

VENTE JUDICIAIRE
INTERDICTION DE HENRY BUTKER.
No 92,796 C. C. de D. Division C.
ATTENTION SPECULATEURS ET CONSTRUCTEURS DE DEMEURES.

Propriétés Commerciales de Valeur et de Résidence sur la Rue Broadway, entre Général Hood et Ferdinand et Rue Audubon.

Un Magnifique Cottage Simple, No 255 rue Broadway, coin Général Hood, sur deux magnifiques terrains, mesurant ensemble 100 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, comprenant vestibule de 6 pieds grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain et galerie extérieure, étant en avant, grande cour et arrière en parfait état.

Un Grand Entrepôt à deux étages avec chambres et écuries, etc., No 245 rue Broadway, coin Ferdinand, sur quatre terrains mesurant ensemble 110 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

Un Marché Privé No 265 rue Broadway, entre les rues Général Hood et Ferdinand, sur un terrain mesurant 30x120.

Trois Terrains Vacants remboyés au degré avec barrière, etc., rue Broadway, entre les rues Ferdinand et Général Hood, mesurant chacun 30x120.

Un Terrain Vacant rue Broadway, entre les rues Magnolia et Meadow (Ilet rue Audubon).

Un Terrain Vacant rue Audubon, entre les rues Magazine et Meadow (Ilet rue Broadway, faisant connexion au lot dans le fond de la rue Broadway, les dimensions sont décrites plus bas.

Aux Encans JEUDI le 27 Octobre 1910,
A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, je vendrai la propriété ci-après décrite à l'encan JEUDI, le 27 octobre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 32 Greenville, borné par les rues Broadway, Audubon (autrefois Chestnut), Ferdinand et Général Hood (autrefois Olivier), désignés par les Nos un et deux sur un dessin d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 15 juin A. D. 1910, lesquels dits lots mesurant chacun d'après ledit dessin trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles; le lot No un formant l'encoignure de la rue Broadway et Ferdinand. Les bâtisses et améliorations qui se trouvent sont désignées par le No 245 rue Broadway.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 17 de Greenville, borné par les rues Magasin (autrefois Fourcher), Chestnut (maintenant Audubon), Market (maintenant Meadow) et Sut Market (maintenant Broadway), désignés sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville le 8 décembre 1900 et annexé à une vente à la ville de la Nouvelle-Orléans par acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire, le 26 février 1901, par les lettres A et B, et le lot A commençant à un point 118 pieds 3 pouces de distance de l'encoignure de la rue Magasin et mesurant de là s'étendant vers la rue Meadow 31 pieds 9 pouces de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 80 pieds 8 pouces. Le dit lot B mesure 38 pieds 7 pouces de face à la rue Broadway et l'avenue Leake, trente-et-un pieds neuf pouces sur la ligne du fond, le séparant du fond de la A par une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Magasin de 69 pieds 7 pouces et 4 lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Meadow, de 91 pieds 10 pouces; ladite lots de terre formant une seule lots de terre s'étendant au travers du dit lot de la dite rue Audubon à ladite rue Broadway où l'avenue Leake et formant une partie du subdivision du lot original No cinq du dit ilet No 17 de Greenville, lequel ilet est maintenant bornés comme il apparaît sur le dit devis ci-dessus référé par les rues Fourcher, maintenant Magasin, Audubon autrefois Chestnut, Meadow, autrefois Market, Broadway et l'avenue Leake.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devra payer tous les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910 et devra payer l'acte de vente pardevant Alphonse J. Conco, notaire, et déposer 10 0/0 avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

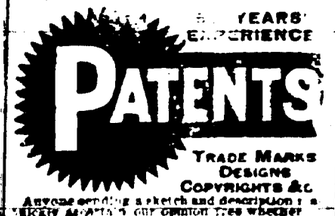

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Résidence No 818 Avenue Jackson.

Entre les rues Laurel et Annunciation.

Dans la Succession de Mme Veuve Mary P. Greenleaf.

No 94 786—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau No 333 rue Carondelet LUNDI, 17 octobre 1910 à 11 heures A. M., sur les lieux No 818 avenue Jackson en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée le contenu suivant savoir:

Consistant en meubles de maison, lingerie de corps, bijouterie et petits objets le tout tel que complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. F. Brewer, avocat.
6 oct 6 9 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple
Dans le Sixième District.
Succession de Ernest Peter Populus.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 94 331.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 739 rue Union — MARDI, le 11 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 431, borné par les rues Pension, Général Favior, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No cinq sur un plan par J. A. L. Hémécourt, député voyer, daté du 17 mai 1870 annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk notaire daté du 19 mai 1870 et mesurant d'après ledit plan vingt-cinq pieds six pouces et deux et deux tiers de lignes de face à la rue Pension sur cent trois pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du côté de l'Ilet No 432.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 1716 rue Pension, contenant 4 chambres, hangar, citerne etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de adjudication devant être de mortgage, par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec clause de non aliénation et les causes usuelles de sécurité, exigées pour cent d'intérêts et frais de notes et frais de vente devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au profit des billets, et l'acquéreur devant payer au dépôt en cas du montant de son enchère tout et les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910, et devant déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les ojers et frais de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de vente, devant être passé pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

Peter Gallagher.

—ANNONCE JUDICIAIRE.—

SUCCESSION DE CHARLES AIENA ET DE SON EPOUSE LENA AIENA

No 93,755, Cour Civile de District, Division D.

MARDI, 18 Octobre 1910, No 927 rue Ste-Marie.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Par un ordre de la Cour Civile de District, Division D, de l'Honorable Fred. D. King, agissant pour l'Hon. juge W. B. Sommerville, daté et signé le 14 septembre 1910, et à moi dirigé, j'offrirai en vente, MARDI, le 18 octobre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., dans la Quatrième District de cette ville, borné par les rues Ste-Marie, Prytanie, Laurel et l'intersection de la rue Magasine, maintenant connue sous le nom de vieille rue Magasine, et mesurant, mesure américaine, vingt-six pieds de face rue Ste Marie sur une profondeur d'environ cent cinquante quatre pieds, plus ou moins, laquelle portion de terre est située du côté le plus proche de la vieille rue Magasine du lot désigné par le No six du carré No 3, O. sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 23 mai 1859, et annexé à un acte passé devant Thomas Beglars, ancien notaire, le 23 mai 1829.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur paiera l'acte de vente qui sera passé par devant Wm Kennedie, notaire; aussi il paiera tous les droits et les taxes de 1910. Un dépôt de 10 0/0 devra être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
442 Bâtisse Audubon.
17 sept—17 18 25—oct 2 9 16 18

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une des plus belles bibliothèques de droit de l'Etat.

Bibliothèques à Section ET Meubles Modernes de Bureau de la meilleure fabrique.

SUCCESSION DE SAMUEL L. GILMORE.
No 94,264—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 339 rue Carondelet

Lundi, 10 octobre 1910, à 11 h. a. m. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 27 septembre 1910 de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite cour Division D, dans la susdite affaire, les effets suivants dans les bureaux Nos 729-731 bâtisse de la Maison Blanche.

La Bibliothèque de Droit, comprenant "Fédéral Reporter, (Massachusetts Reports) Rapports du Massachusetts, Digest de la Cour Suprême des E. U., Rapports des E. U., Rapports Annuels de la Louisiane, Lois de la Législature de la Louisiane, Rapports Revisés de la Loi Commune Anglaise, Rapports du Michigan et nombre d'autres livres ir. dit des Bibliothèques à Sections, un Bureau (Roller Top) Couverture Convexe, lounge recouvert de cuir, chaises, tables, machines à écrire, etc., le tout d'après un inventaire.

Une rare occasion s'offre à la fraternité du barreau d'accroître ses bibliothèques et de se procurer des ouvrages nécessaires.

Conditions—Comptant avant livraison.
29 sept—29—oct 2 9 10

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

—o—

Vente en Partage, Sans Limite,

DE TERRAINS DE VALEUR DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Cinq Encoignures, Rue Miro et Touro, Ilet Tonti et Français,

Huit Grands Terrains, Coin des Rues Miro et Bourbon, l'Ilet Tonti et Touro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Charles A. Gerard et als vs Raymond I. Weissert et als

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 94,284

LE 14 vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 25 octobre 1910, à midi, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 septembre 1910, et signé en Cour ouverte le 21 septembre 1910 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Cinq lots de terre dans l'Ilet 86 (maintenant 1174) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Union (maintenant Touro), Libéral (maintenant Miro) et Français, désignés comme lots Nos 18 à 22 inclus vement, contigus, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 18 à 21 inclusivement mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Union (maintenant Touro) sur cent trente (130) pieds de profondeur, le lot 21 formant l'encoignure des rues Miro et Touro. Le lot 22 mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro sur cent cinquante (150) pieds de profondeur, le tout en mesure français.

Deuxième—Huit lots de terre dans l'Ilet No 87 (maintenant 1175) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Bagatelle (maintenant Bourbon), Libéral (maintenant Miro) et Union (maintenant Touro), désignés comme lots Nos 14 à 21 inclusivement, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Bourbon sur cent trente (130) pieds de profondeur. Le lot 21 formant le coin des rues Miro et Bourbon.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs la balance s'il y en a en un ou un et deux ans après la date avec intérêt au taux de huit pour cent par an, sur les paiements différés de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, la portion du crédit devant être garantie par un billet et hypothèque sur la propriété et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer pour tout certificats et frais des notes de vente de cet être passé pardevant Fred. Zengel, notaire, et de l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité exigées par l'usage.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Geo. St. Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Jeudi le 20 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, cette ville

Succession de Mme Anna Hoefeld, épouse de E. Ferdinand Keelle

No 94,295—Cour Civile de District

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le 12 septembre 1910, le vendrai à l'heure et à l'endroit décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 754 borné par les rues Allen, Derbigny, Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre "S" sur un plan de Edward Pilié, voyer, daté du 18 août 1910, d'après lequel plan ledit lot "S" commence à une distance de 29 pieds, 3 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Allen et Derbigny et mesurant 31 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Allen sur une profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Derbigny le divisant du lot "R" de 90 pieds, 11 pouces et 4 lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne du côté le plus près de l'avenue Claiborne de 90 pieds 9 pouces et 1 ligne et d'une largeur sur la ligne du fond de 31 pieds 8 pouces et 2 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchère et taxes pour l'année courante, et payer tous les actes notariés. Bureau Kernaghan et déposer 10 0/0 du montant de l'adjudication avec

GEO ST-PAUL,
Encanteur,
No 301 Cosmopolitan Bank Bldg.
18 sept—18 25—oct 2 9 16 23

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

GRENIER BUILDING, 906 O'.

Ouvert de 8 heures à 2 heures. Samedi de 8 heures à midi.

La loi de finances du 8 avril 1910 ayant rendu l'immatriculation obligatoire, les Français fixés dans la circonscription consulaire de la Nouvelle-Orléans sont informés qu'ils doivent remplir sans retard cette formalité. S'ils ne peuvent pas se rendre au Consulat ils devront régulariser leur situation par correspondance.

Renseignements demandés sur:

Boch, Joseph Urbain.
Cassagne, Gabriel.
Riche, Edmond.
Stainmesse, Julien.

Documents militaires à remettre

Arreteig, Albert, Jean, Antoine.
Baratgin, Jean Pierre.
Baron, Jacques.
Bellident, Alexandre Henri.
Blaise, Jean François.
Bonnecarrère, Désiré Jean.
Bonnecarrère, Antoine, Baptiste, Guillaume.
Brégulboul, René Ferdinand.
Cazaubon, René Louis François.
Cazes, Louis Marie.
Charles, Pierre Victorin.
Dastugue, Anselme Dominique.
Daroux, Emile, Henri.
Dubos, Jean Louis.
Durles, Jean Baptiste.
Forestier, Pierre Adrien.
Fourmigué, Louis Jules.
Fourtieq-Tiré, Jacques Gaston.
Frédière, Jean Baptiste.
Larrivière, Jean Marie Auguste.
Lavedan, Lucien Thébé Jean Marie.
Labourdette, Jean Pierre.
Lacoste, Jean Paul.
Laurent, Marceau, Voltaire.
Lor, Alexandre, Marius.
Mounier, Emile Romain.
Nionleau, Louis Pierre.
Sireix, Jean Maximien
Schertz, Paul Joseph Marcel.
Vedel, Henri Jean.
Vireleude, Dominique.
Vigneaux, François.
Villembits, Jean Dominique Joseph.
Weill, Edmond.
oct—1908

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Pons

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 94 286 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedrichs, avocat.
6 oct—6 10 15

Succession de Thomas O. Lockrem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 94 485 Division B—Attendu que J. P. Cordill, auditeur-teur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas O. Lockrem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Carmélite Dupuy, veuve de Francis Nelson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Favret & Friedrichs, avocats.
6 oct—1f

Succession de Mary Riordan veuve de Martin Cash.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94 679—Division E—Attendu que Mlle Julia Reordon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Riordan, veuve de Martin Cash, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Jos. Lautenschleger, avocat.
5 oct—5 9 14

Succession de Francis A. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,615, Division B. — Attendu que Mme Bertha Wunderlich, veuve de Francis A. Lambert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis A. Lambert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Stafford, H. W. Robinson, avocats.
30 sept—20—oct 4 9

Succession de Francis Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,573—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Carmélite Dupuy, veuve de Francis Nelson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—A. J. Peters, avocat.
29 sept—29—oct 3 8

Succession de Colegirro Cultraro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 93 915—Division D—Attendu que Dominik Tranchina a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire du défunt dans la succession de feu Colegirro Cultraro, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.
28 sept—28—oct 2 7

Succession de Thomas Day

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,582—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Philip N. Nott et Omer Villeré, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Omer Villeré, avocat.
28 sept—28—oct 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—3—

Henry L. Hyman vs Chas Bianchi.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans, No 28,247—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 727-731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 15 octobre 1910, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt de Charles Bianchi dans et à une certaine affaire maintenant pendante à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulée Charles Bianchi vs Henry L. Hyman, No 93,176 du dossier de ladite cour, Division C.

CONDITIONS

Ceci étant la deuxième et dernière enchère, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut enchérisseur, quel que soit le prix, pourvu que le montant qu'il représente, ou un crédit de deux mois, l'acquéreur détenant de l'office et payant comptant les frais et charges montant en tout à $100.65 et fournissant une caution pour la balance portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement.

W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans—Joseph Cooper, avocat pour le demandeur.
4 oct—4 9 15

Cha mare-Tojagna and Co. vs Joseph Valenti.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 44,750—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la porte de la Maison de Cour, Nos 220 et 222 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivise dans et à un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 403 (quatre cent trois) borné par les rues Troisième Quatrième, Willow et Claiborne, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept de profondeur entre lignes parallèles, et est à une distance de quatre-vingt huit pieds six pouces de la rue Claiborne. Acquis de Berry S. Gerson le 15ème jour de février 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
Phil J. Paterna, avocat pour les demandeurs
20 sept—20 15—oct 2 9 16 21

Edition Hebdomadaire de "L'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à justifier la définition du mot assurer, à savoir: **"Rendre certain ou garantir."** Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, en témoignant le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.
24 sept—1er oct—dimanche

INCORPORÉE 1835

SUN Insurance Company

DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CHARLES JANVIER, Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président.
WM P. MAUS, Secrétaire.

La Pittsburg Coal Company.
PAUL M. SCHNEIDAU, Gerant
Bureau, 313 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, La.
En Gros **CHARBON** Au Détail
CHANTIERS DE CHARBON:
Au pied de la rue Race. Téléphone Main 993
513-521 rue Quartier. Téléphone Main 321.
Rue Adams. Téléphone Up. 1090.
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGIN.
CALE SECHE DE SECTION ALGER,
Téléphone Algier 33.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

FM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1893 LOUIS RICH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.
mars

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 620 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.
3 jun—1 an

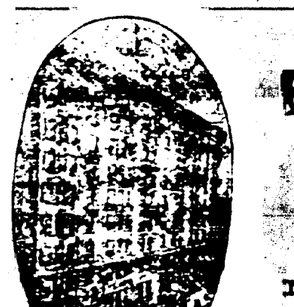

KING EDWARD HOTEL
(HOTEL DU ROI EDOUARD)
—A—
NEW YORK
145 à 155 W. 47th St.
A toucher de Broadway
Le véritable Coeur de New York.
350 Chambres 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.
TOUS LES AGRÉMENTS MODERNES.
Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.
PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres